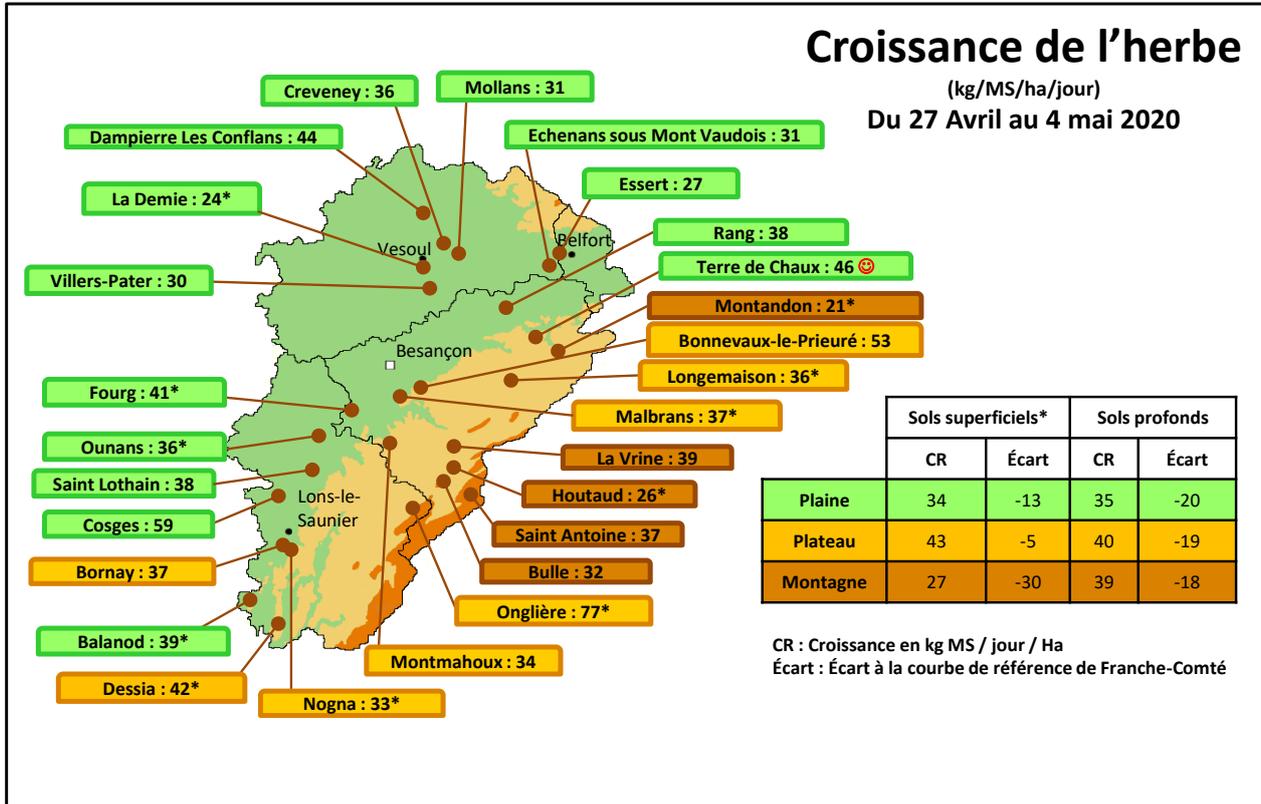


Météo de l'herbe du 4 mai 2020

Croissance relancée

Avec le retour des pluies et des températures plus fraîches la semaine dernière, les croissances d'herbe au pâturage sont relancées et doivent permettre de reprendre une rotation plus adaptée sur les parcelles (retour tous les 18 à 21 jours au printemps). Pour bien valoriser l'herbe au stade feuillu, rappelons les hauteurs d'entrée (10-12 cm herbomètre, équivalent bas-mollet soit 15 à 20 cm) et celles de sortie de parcelle (5-6 cm herbomètre, équivalent talon de la botte).



Repères conduite du troupeau : 27 avril au 4 mai 2020

	39 Foin	39 Ensilage
Lait moyen / vache traite (kg)	26,1	27,2
TB Moyen (g/kg)	36,7	39,0
TP Moyen (g/kg)	33,4	33,7
Valorisation ration de base (kg)	18,5	14,6
Coût HFPE (€ / 1000 kg lait)	34,7	68,8
g de concentrés / kg de lait	131	221

Point de vue de l'éleveur : Ludovic Barthoulot aux Terres de Chaux (640 m d'altitude).

La mise à l'herbe s'est faite le 14 mars sur 9 ha. Les 35 vaches ont pâturé jour et nuit avec accès au bâtiment pour la complémentation en fourrage et concentré comme en hiver jusqu'au 21 mars. A cette date elles ne sont plus ressorties jusqu'au 28 mars à cause des gelées et de la bise. Depuis le troupeau a été réduit à 26 vaches qui pâturent sur 18 ha soit 69 ares / VL.

La pousse de l'herbe a été plutôt bonne cette semaine avec 46 kg de MS/ha/jour malgré une absence de précipitation depuis plus d'un mois. Avec le retour de la pluie, l'éleveur envisage de réduire la surface de pâturage par 2, il devrait rester 9 ha soit 35 ares par vache.

La moyenne en lait est d'environ 30 kg par vache avec 100 g de concentré par kg de lait (0,8 kg de céréales et 2,2 kg de VL 18). Du foin est toujours à disposition mais il n'est plus consommé depuis 15-20 jours.

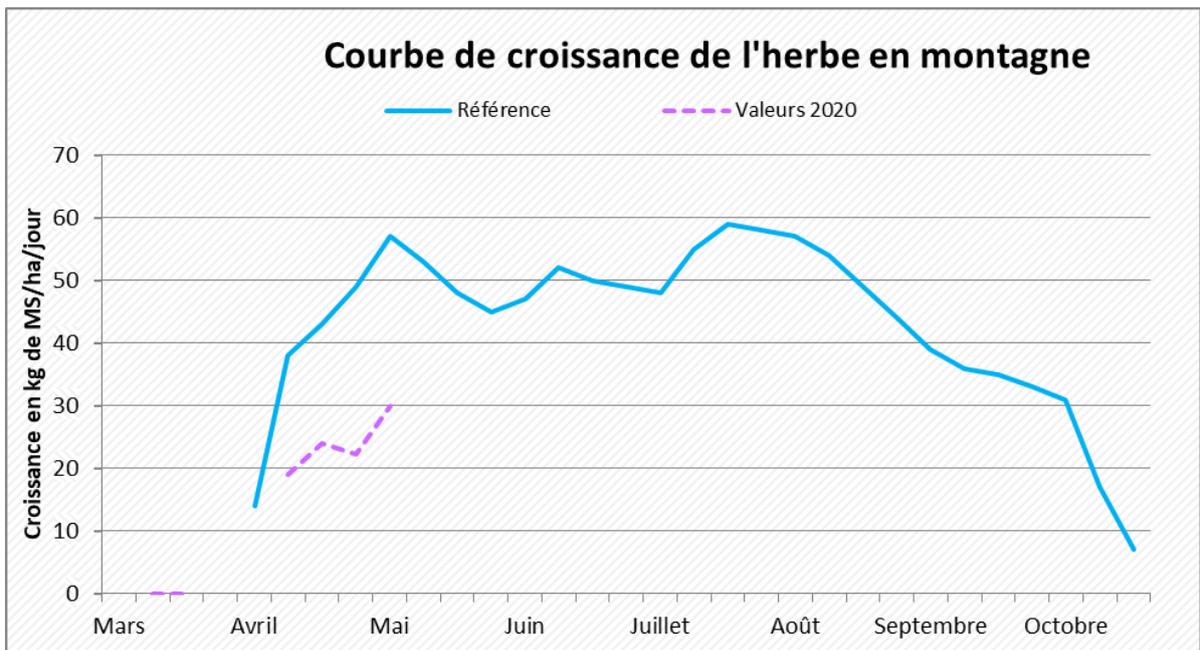
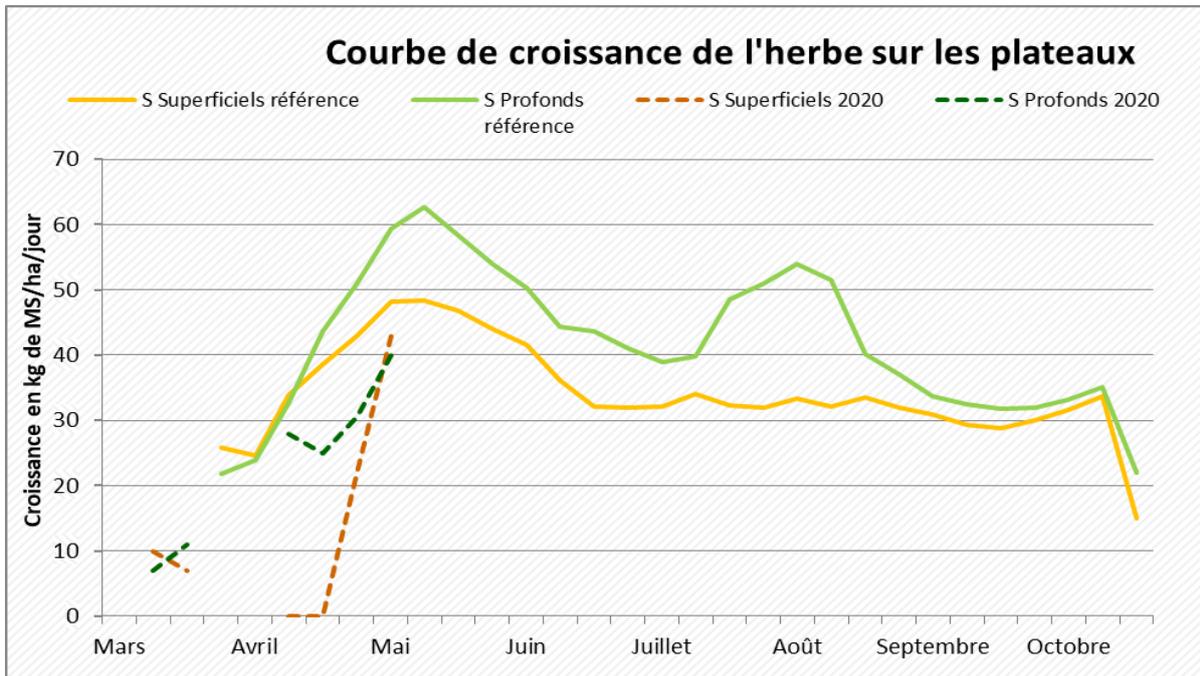
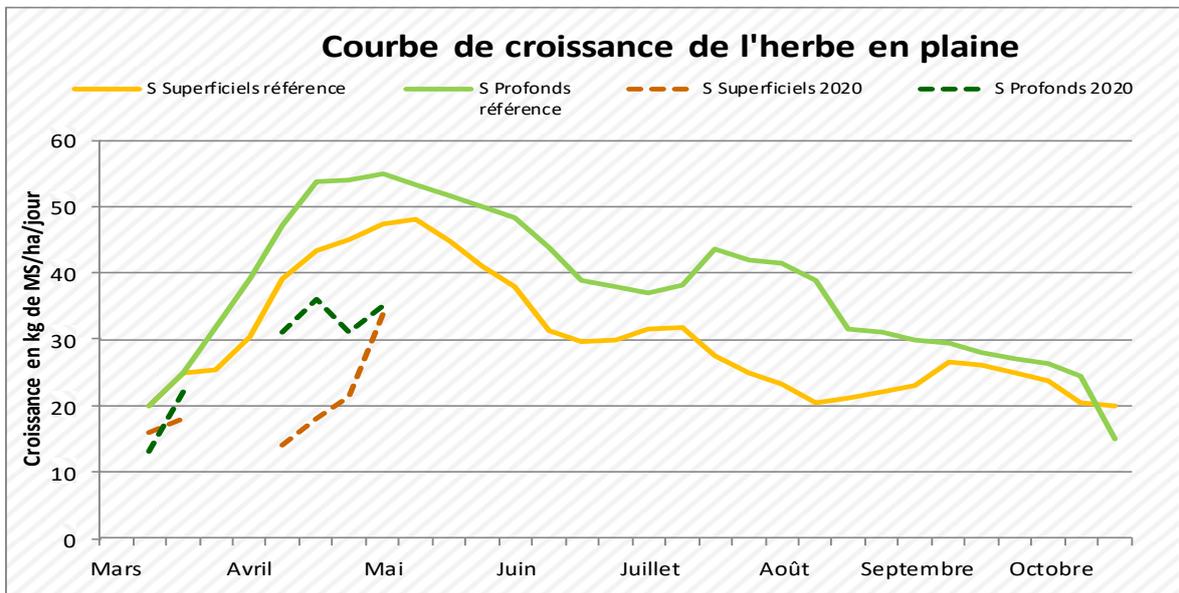
Propos recueillis par Pascal MAGNIN de Conseil Elevage 25-90.

Groupe Herbe Franche-Comté

Réalisé avec le soutien financier de :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Réalisé avec le soutien financier de :



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**